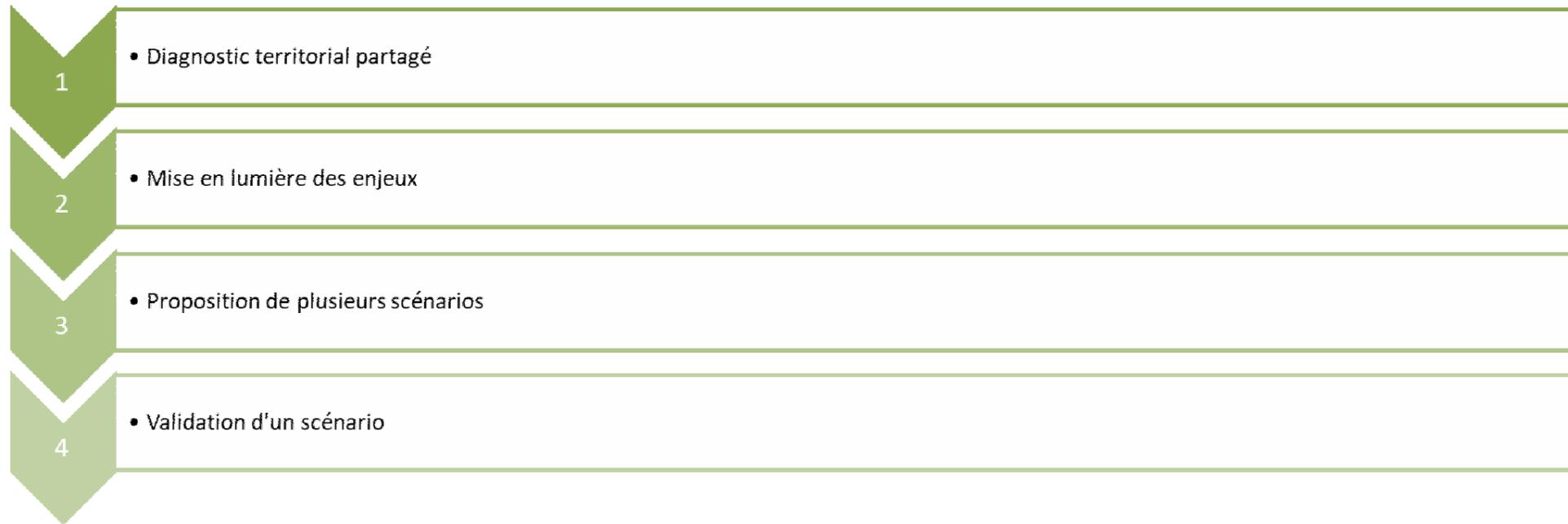


Projet de PADD - Valloire



Le PADD de Valloire pourrait se décliner en 3 axes :

- 1- Impulser une attractivité démographique et préserver l'esprit "village"
- 2- Préserver la structure de la commune et les qualité paysagère et environnementale exceptionnelle : source de son attractivité.
- 3- Pérenniser le modèle économique

Orientations générales			
1- Impulser une attractivité démographique et préserver l'esprit village ou petite ville			
Orientations	A - Développer l'attractivité de la commune en direction des familles et des jeunes.	B- Fluidifier les déplacements et améliorer le stationnement	C- Garantir la qualité des services et des équipements publics
Objectifs	<p><u>Fixer un objectif de développement cohérent aux besoins du territoire.</u></p> <p>Objectif démographique : 50 habitants nouveaux soit + 5 habitants par an en moyenne soit 103 logements supplémentaires.</p> <p><u>Favoriser une offre de logement diversifiée et adaptée pour faciliter le parcours résidentiel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir des familles par une offre de logements adaptés : locatifs, accessions, T3/T4... - Faciliter le parcours résidentiel : Diversifier l'offre de logement accessible en favorisant la construction de sociaux ou accession à la propriété. - Proposer des logements adaptés aux saisonniers. <p><u>Optimiser les capacités existantes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les capacités des hameaux où se concentrent traditionnellement l'habitat permanent et prévoir des extensions modérées. (Hiérarchiser le confortement des hameaux) - Rénover les logements sous utilisés. 	<p><u>Favoriser les déplacements doux</u></p> <p>Mettre en place un maillage piéton à l'échelle de la station inter-hameaux pour sécuriser les déplacements vers le chef-lieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les maillages piétons transversaux dans le centre. <p><u>Fluidifier les stationnements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une offre de stationnement en parking souterrain pour à terme retirer les stationnements de l'hyper centre. - mieux organiser et réglementer le stationnement public existant <p><u>Optimiser les transports en commun.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implantation de l'habitat à proximité des équipements et des services. - Garantir les services répondant aux besoins du quotidien dimensionnés pour une commune de 1200 habitants identifiée comme pôle relais au SCOT telle que la maison médicale.

Orientations générales			
2- Préserver la structure de la commune et la qualité paysagère et environnementale exceptionnelle; source de son attractivité			
Orientations	A- Préserver l'armature écologique du territoire	B- Préserver les caractéristiques paysagères et architecturales	C- Prendre en compte les risques et les nuisances
Objectifs-	<p><u>Préserver les corridors écologiques.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver les espaces nécessaires à son fonctionnement de la Trame Verte et Bleue <p><u>Organiser de manière raisonnée le développement futur de l'urbanisation pour limiter l'impact sur l'environnement.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le grand paysage - Insertion du paysage à proximité au cœur du village (pénétrantes vertes, lien avec les trames paysagères existantes), - Mise en valeur des abords des cours d'eau -Préserver les caractéristiques paysagères notamment les coupures d'urbanisation - Préserver les pénétrantes et les cônes de vue. - Valoriser les sites emblématiques de la commune (patrimoine et sites remarquables): Requalifier les entrées de ville Requalifier et valoriser le col du télégraphe. Valoriser le Col du Galibier espace majeur identifié au SCOT - Modérer la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers en limitant l'étalement urbain. - Organiser de manière raisonnée le développement futur de l'urbanisation pour limiter l'impact sur le paysage : <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des extensions mesurées de l'enveloppe urbaine (centre du village et hameaux historiques) pour des logements permanents en raison des difficultés à mobiliser du foncier trop cher. - Constructions nouvelles en discontinuité uniquement 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les risques naturels et technologiques. - Prendre en compte les phénomènes localisés connus : glissements de terrain, éboulements... - Limiter l'impact du développement urbain sur l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. - Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments en permettant tous les dispositifs liés aux énergies renouvelables (panneaux solaires, matériaux, micro centrale hydrocentrale...) dans le règlement - Adapter le développement aux capacités d'alimentation en eau potable, assainissement, défense incendie - Etudier les potentialités communales en termes de stockage des déchets inertes

		<p>pour des projets d'intérêt général (Club Med).</p> <p>- Réduire la place de la voiture en aérien.</p> <p><u>Valoriser le patrimoine remarquable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver les caractéristiques architecturales historiques pour garantir l'identité de Valloire. - Identifier les chalets d'alpage dont le caractère architectural est à préserver comme patrimoine agropastoral - Veiller à l'intégration architecturale et paysagère des nouvelles constructions. 	
--	--	--	--

Orientations générales				
3- Pérenniser le modèle économique				
Orientations	A- Renforcer l'attractivité touristique par une montée en gamme de l'offre	B- Tendre vers un tourisme 4 saisons	C- Assurer le développement des activités artisanales et commerciales	D- Préserver l'activité agricole source d'une dynamique économique et sociale et garant d'une qualité paysagère.
Objectifs	<p>- <u>Préserver l'esprit de villégiature de Valloire</u> </p> <p><u>Favoriser le renouvellement et la diversification des hébergements touristiques par une montée en gamme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les lits professionnels du type hôtelier ou para hôtelier. - Montée en gamme une partie des lits hôteliers. - Insertion du projet « phare » du Club Med dans l'offre touristique de Valloire - Soutenir le renouvellement la rénovation du parc d'hébergement touristique : conquête des lits froids. - Proposer une offre de refuge au Coin des Rochilles. 	<p><u>Conforter l'offre hivernale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conforter l'offre ski tout en diversifiant les activités en parallèle et le hors ski - - Poursuivre l'amélioration des équipements du domaine skiable alpin. - Valoriser les espaces du front de neige et espaces destinés à l'événementiel Avenue de la vallée d'or. - Garantir les jardins d'enfants pour les écoles de ski. - Anticiper les projets d'extension du domaine skiable et de retenue d'altitude. <p><u>Renforcer le positionnement sportif de Valloire en toute saison</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'offre et de la politique cyclo (route, VTT, ludique (pumptrack), électrique...) - Développer les pratiques sportives et ludiques de plein air. - Valoriser les équipements existants et compléter avec une offre indoor. <p><u>Améliorer les conditions de déplacements</u> </p> <ul style="list-style-type: none"> - Relier les hameaux par des liaisons piétonnes et cycles. - Développer les déplacements 2 roues et les bornes électriques - Sécuriser et viabiliser la route entre Valloire et Albanne comme route de désenclavement et de développement touristique - Accompagner le développement du réseau numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Soutenir et optimiser l'activité artisanale.</u> - Valoriser la zone artisanale actuelle par des aménagements urbains. - Autoriser l'activité artisanale non bruyante dans le tissu urbain (mixité fonctionnelle) - Prévoir une zone pour permettre aux artisans d'améliorer leurs conditions de travail (stockage matériels et matériaux) - <u>Valoriser l'activité commerciale et de services.</u> - Soutenir une activité commerciale et de services de qualité (exemple service bien être et restauration) - Favoriser l'accès aux commerces via la gestion du stationnement couvert et une politique volontariste de stationnement dans l'hyper centre pour limiter l'impact de la voiture. - Aménager et valoriser l'avenue de la vallée d'or en espace multifonctionnel. - Réorganiser le maillage piéton du chef-lieu - Affirmer la centralité route des grandes alpes - avenue de la vallée d'or - rue de la Sétaz par des aménagements urbains et semi piéton. - Améliorer le stationnement et les déplacements alternatifs et fluidifier les déplacements. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Prendre en compte les exploitations existantes afin de les pérenniser</u> - Prendre en compte les terres de fauches dans le développement de l'urbanisation et des aménagements afin de les préserver pour garantir les surfaces de fauches (Verneys, La Rivine, Bonnenuit, Crey du Quart...), notamment pour garantir les appellations d'origines. - Pérenniser les chemins d'exploitations. - Favoriser l'agrotourisme.

